

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 4

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 21 juin 2019 se sont réunis dans la salle polyvalente de la mairie du Lauzet-Ubaye sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel et NICOLAS Yves.

EXCUSES : MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan, FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre ayant donné pouvoir à MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2019/96

OBJET : REGIE UBAYE SKI -TARIFS HIVER 2019-2020 SITES NORDIQUES.

Le Conseil de communauté,

CONSIDERANT les propositions d'harmonisation tarifaire émanant de l'Association Hautes Alpes Ski de Fond pour la saison hivernale 2019/2020 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 12 juin 2019 ;

Sur proposition de la Présidente,
 Après délibéré,

- **FIXE** les tarifs « saison et semaine » des redevances ski de fond comme suit :

	2019/2020	2018/2019
Nordic Pass saison national adulte (en vente sur internet jusqu'au 15/11 inclus)	180,00 €	180,00 €
Nordic Pass saison national adulte (en vente sur internet au-delà du 15/11 inclus)	210,00 €	210,00 €
Nordic Pass saison national jeune (en vente sur internet jusqu'au 15/11 inclus)	60,00 €	60,00 €
Nordic Pass saison national jeune (en vente sur internet au-delà du 15/11 inclus)	70,00 €	70,00 €
Nordic Pass saison alpes du sud super primeur adulte (en vente sur internet jusqu'au 30/09 inclus)	105,00 €	103,00 €
Nordic Pass saison alpes du sud primeur adulte (en vente sur internet jusqu'au 15/11 inclus)	125,00 €	123,00 €
Nordic Pass saison alpes du sud adulte (en vente au-delà du 15/11 inclus)	155,00 €	153,00 €
Nordic Pass semaine alpes du sud adulte	58,00 €	57,00 €
Nordic Pass semaine alpes du sud jeune	37,00 €	36,00 €
Nordic Pass semaine alpes du sud famille (2 adultes et 2 jeunes au moins)	115,00 €	113,00 €
Nordic Pass semaine alpes du sud duo (2 personnes)	95,00 €	93,00 €
Nordic Pass saison Ubaye super primeur (en vente sur internet jusqu'au 30/09 inclus)	65,00 €	63,00 €
Nordic Pass saison Ubaye primeur adulte (en vente sur internet jusqu'au 15/11 inclus)	75,00 €	-
Nordic Pass saison Ubaye	90,00 €	85,00 €

- **PRECISE** que sont considérés « Jeunes » les enfants de moins de 5ans à 16 ans révolus,
- **FIXE** le tarif des redevances pour les personnes handicapées comme suit :
 - Il est égal à celui des valides ; cependant les personnes (nombre maximum 2) qui accompagnent une personne handicapée dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (référence carte d'invalidité uniquement) bénéficient de la gratuité.
- **DECIDE** de faire bénéficier d'un tarif préférentiel les clubs de ski de fond du comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec Nordic Alpes du Sud.
- **DECIDE** d'exonérer de la redevance :
 - les enfants et les accompagnants des écoles primaires de la Vallée de l'Ubaye dans le cadre des sorties scolaires,
 - les enfants de moins de 5 ans,
 - les séniors de plus de 75 ans et plus,
 - les enfants de moins de 18 ans scolarisés dans la vallée, pratiquant le ski de fond dans le temps scolaire,
 - les possesseurs des titres annuels nationaux, émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association Nordic France.
- **DIT** que les recettes correspondantes sont inscrites au budget de la régie Ubaye ski 2019 et seront inscrites au budget 2020 – section fonctionnement – article 701.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY,



[Handwritten signature in blue ink]